



FORMATION : Devenir prescripteur de traitements de substitution nicotinique

Depuis janvier 2016, de nouveaux professionnels peuvent prescrire les traitements de substitution nicotinique (TSN) : les médecins du travail, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes et sages-femmes. L'ensemble de ces professionnels est ciblé par le dispositif **Moi(s) sans tabac** pour soutenir et accompagner au mieux les patients dans leur démarche d'arrêt du tabac. Dans le cadre de ce dispositif, une formation en lien avec le sevrage tabagique vous est proposée en Normandie.

Objectif général :

Optimiser l'impact de ses interventions auprès des patients présentant une problématique liée au tabac en :

- Intégrant la prise en compte du sevrage tabagique dans sa pratique (motivation, prescription, orientation)
- Adoptant une attitude favorisant le dialogue autour de la question de la consommation de tabac
- Utilisant des outils simples et pragmatiques issus de l'entretien motivationnel pour accompagner le patient en difficulté dans une démarche de changement

Objectifs d'apprentissage:

- Connaître les différentes étapes du sevrage et ses conséquences
- Connaître les différents types de traitements de substitution nicotinique
- Savoir rédiger une prescription de traitements de substitution nicotinique
- S'initier à l'entretien motivationnel
- Orienter les patients vers les dispositifs de tabacologie de son territoire et vers les actions spécifiques mises en place à l'occasion du « Moi(s) sans tabac »

Durée : 1,5 jour

Public : Nouveaux prescripteurs de Traitements de Substitution Nicotinique : sages-femmes, médecins du travail, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et chirurgiens-dentistes

Formation gratuite rentrant dans le cadre du **DPC**

Inscription en ligne : [CLIQUEZ ICI](#)

Lieu	1 ^{ère} journée de formation	2 ^{ème} journée de formation
Rouen (COMPLET)	12/09	05/12 (matin)
Rouen (COMPLET)	14/09	07/12 (matin)
Le Havre	16/10	11/12 (matin)
Evreux	26/09	12/12 (matin)
Evreux	03/10	12/12 (après-midi)
Caen (COMPLET)	13/09	13/12 (après-midi)
Saint-Lô	27/09	08/12 (matin)
Saint-Lô (COMPLET)	12/09	01/12 (matin)
Alençon	19/09	19/12 (après-midi)

Les lieux exacts des journées vous seront communiqués ultérieurement

Contact administratif : Jennifer MAILLARD : jennifer.maillard@ireps-hn.org 02 32 18 07 60

Moi(s) sans tabac

« **Moi(s) sans tabac** » s'inspire d'un dispositif anglais, appelé « **Stoptober** », mis en œuvre annuellement par Public Health England depuis 2012. Il s'agit d'un défi collectif qui consiste à inciter et accompagner tous les fumeurs, via des actions de communication et de prévention de proximité, dans une démarche d'arrêt du tabac sur une durée de 30 jours au mois de novembre 2017.

Pour le grand public, Moi(s) sans tabac comporte deux temps successifs

Octobre 2017, mois qui précède l'évènement, sera consacré à la sensibilisation des fumeurs. L'objectif est de susciter des inscriptions à Moi(s) sans tabac via Tabac Info Service Site / Appli / 3989 / Campagnes médiatiques.

Novembre 2017, mois de l'opération, comportera des actions de communication et des actions de proximité soutenant l'arrêt du tabac des ex-fumeurs.

Comment s'impliquer dans la démarche ?

- Relayer le message d'incitation à l'arrêt du tabac
- Informer les patients sur l'opération, ses outils (affiches, flyers sur commande)
- Inviter les fumeurs à s'inscrire sur le site TIS ou l'application
- Accompagner la personne dans son sevrage (prescription TSN, orientation, entretien motivationnel)
- Communiquer sur les actions locales via le site internet « Normandie sans tabac »